

**FORUM PUBLIC VIRTUEL – PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT**  
7 OCTOBRE 2020

Les deux forums publics, en français et en anglais, sur le Programme de développement ont réuni au total plus de 200 participants.

Après les mots d’ouverture de la directrice générale de Téléfilm Canada, Christa Dickenson, et du directeur principal, Gestion du portefeuille culturel, René Bourdages, les participants ont entendu les présentations de Julie Blondin, directrice nationale, Relations d’affaires, sur le Programme de développement et de Mathieu Perreault, spécialiste, analyse économique et performance de programmes, sur les résultats du sondage en ligne réalisé entre le 20 et le 27 septembre 2020.

Les discussions entre participants ont porté sur les trois grandes questions suivantes :

- Comment Téléfilm pourrait-elle mieux vous assister à l’étape de développement?
- Quels seraient les meilleurs critères pour la prise de décision?
- Si la liste des dépenses admissibles devait être révisée, que recommandez-vous?

Le document qui suit présente un sommaire des opinions et recommandations entendues durant les forums.

Opinions	Recommandations
<b>Mandat du Programme de développement et objectifs des décisions</b>	
<p>Nous devrions essayer de produire les meilleurs longs métrages canadiens ayant le plus grand impact dans le monde. Nous voulons des projets qui font rayonner les voix créatrices du Canada.</p> <p>Le bon jugement n’est pas mathématique. Il ne se trouve pas dans l’esprit d’une personne ou dans le résultat d’une équation.</p> <p>Quel est le propos du film? En quoi est-il unique? Quel est l’auditoire potentiel (ici et mondialement)? Qui est l’équipe? Si c’est une équipe</p>	

Opinions	Recommandations
<p>émergente, a-t-elle des appuis? Le film pourra-t-il étonner et voyager? Saura-t-il intéresser d'autres auditoires que ceux des festivals? (Cela ne veut pas dire que nous devons faire des films commerciaux qui attirent les masses.)</p>	
<p>Le rôle de Téléfilm n'est PAS de soutenir les compagnies :</p> <p>Téléfilm place les incitatifs au mauvais endroit en choisissant de soutenir les compagnies – cela implique que vous obtiendrez du financement, quel que soit votre projet. Les incitatifs devraient plutôt viser à favoriser les meilleurs projets. Le potentiel du projet proposé est plus important que la performance antérieure de la compagnie qui le propose. (Plusieurs personnes dans l'assemblée ont souligné ce commentaire et exprimé leur accord.)</p> <p>Les producteurs devraient pouvoir soutenir eux-mêmes leurs compagnies. Téléfilm pourrait contribuer à leur viabilité en offrant une aide au développement (pour les bons projets) et, si la proposition est solide, la compagnie obtiendra une aide au développement de Téléfilm et pourra s'en servir pour obtenir du financement d'autres sources, aller de l'avant avec le projet, etc.</p> <p>Ce sont les bonnes pratiques d'affaires qui soutiennent les compagnies, pas un financement automatique.</p>	
<p>Le volet automatique aide les compagnies à mentorer/soutenir/développer les talents émergents et les talents des communautés sous-représentées. En contrepoint : c'est formidable que certaines compagnies le fassent, mais ce n'est pas une exigence du programme pour l'instant et ce ne sont pas tous les bénéficiaires du volet automatique qui le font. Comme il n'y a pas de garantie, les décisions devraient être prises par un jury, et non pas les bénéficiaires du volet automatique.</p>	
<p>Faire de la place aux grandes idées. Qui prend les décisions? Si ces personnes ne viennent pas de communautés différentes, il y a peu de</p>	<p>Partager la prise de décision. Céder la prise de décision. Ou envisager de former de multiples jurys ayant des représentations spécifiques, par</p>

Opinions	Recommandations
chances qu'elles connectent avec les histoires ou les propositions.	exemple un jury mené par une femme, un jury composé de personnes racialisées, etc. Ces jurys pourraient se réunir à différents moments de l'année.
La perception est qu'il existe un « club » dans le système actuel de volet automatique/accélééré – un processus de jury pourrait casser cette perception. La plupart des producteurs cherchent simplement à obtenir l'équité en matière d'accès au financement (et non des privilèges).	
Le personnel de Téléfilm devrait lire les scénarios. Il existe une rupture entre les programmes de Développement et de Production. Les producteurs consacrent énormément de ressources à leur demande de financement de la production, alors que c'est la première fois que les membres de l'équipe du Financement des projets prennent connaissance du projet. S'ils en prenaient connaissance à une étape plus précoce du développement, ils pourraient se faire une meilleure idée.	
Il ne faudrait pas faire de discrimination envers les producteurs émergents qui proposent des projets de plus grande envergure. L'ampleur du projet par rapport à l'équipe est un facteur pris en considération pour l'aide à la production.	
<p>Quel est l'indicateur de succès du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce le développement des capacités</li> <li>• Est-ce le nombre de films produits</li> </ul> <p>Quel est l'objectif : est-ce qu'on finance un scénariste ou un scénario?</p>	
<p>Combien de films soutenus en production ont été développés avec l'appui du Programme de développement?</p> <p>Combien de projets financés sous le Volet automatique ont connu du succès?</p>	Publier les données historiques sur le rendement des projets financés par le volet automatique (production et développement).

Opinions	Recommandations
<p>Quel pourcentage de projets de développement a accédé à l'étape de la production sous le modèle actuel par rapport à l'ancien modèle, qui était entièrement sélectif?</p> <p>Comment le succès est-il mesuré dans ce programme?</p>	
<p>En fin de compte, les talents émergents emprunteront le chemin qui leur permettra d'avoir un avenir. Est-ce que l'industrie cinématographique du Canada anglais est capable d'assurer une carrière viable aux nombreux talents en plein essor qui cherchent une voie vers le succès? Est-ce que la télévision et d'autres véhicules permettant de rejoindre les auditoires seront les seuls choix de carrière viables?</p>	
Budget du Programme de développement et allocations aux volets	
<p>Trop de projets / pas assez d'argent</p> <p>Le problème récurrent est le manque de ressources et le fait que nous essayons de faire plaisir à tout le monde. C'est impossible.</p>	<p>Besoin d'une augmentation du budget global du Programme de développement</p> <p>Le budget du Programme de développement de Téléfilm devrait représenter au moins 10 % du budget global de Téléfilm consacré au financement des longs métrages.</p>
<p>Clivage : 75 % de l'enveloppe donnée en automatique et 25 % en sélectif.</p>	<p>Il devrait y avoir une répartition plus équitable de l'argent entre les volets accéléré/automatique/sélectif</p>
<p>Disparité quant à l'allocation des fonds en développement entre les producteurs du Québec et le reste du Canada.</p> <p>Perspective régionale : les provinces atlantiques ne bénéficient pas de l'équité régionale.</p>	<p>Toutes les régions sont uniques : pas une solution unique</p> <p>Serait-il possible d'avoir un supplément pour les projets régionaux (dans la région de l'Atlantique, par exemple, où on n'a pas accès aux mêmes ressources qu'en Ontario)?</p>
<p>Situation difficile pour les francophones hors Québec, il existe des volets pour les communautés autochtones et racialisées mais on ne voit rien pour</p>	<p>Ajouter le critère des régions pour les communautés francophones hors Québec ou les compagnies hors des grands centres.</p>

Opinions	Recommandations
les communautés de langue officielle en situation minoritaire.	
	Garder l'objectif d'un portefeuille équilibré.
Comment l'allocation des fonds est-elle déterminée?	Plus de transparence est nécessaire.
<b>Volet sélectif</b>	
<p>Jurys :</p> <p>Un jury de pairs externe a de la crédibilité, surtout en cas de décision négative. (Permet d'éliminer la perception d'idée préconçue de la part du personnel de Téléfilm.)</p> <p>Un mélange de jurys internes/externes serait la voie à suivre pour faire des recommandations équitables, équilibrées et éclairées : les lecteurs externes ont une expérience focalisée sur les éléments créatifs (ce qui est bien), mais leur connaissance des aspects commerciaux et des auditoires est limitée. L'équipe de Téléfilm possède des données et de l'information sur le marché et la performance commerciale qui couvrent de longues périodes de temps. Elle connaît également la feuille de route des compagnies et des talents liés aux projets.</p>	<p>Un système avec jury semble idéal pour éviter les conflits d'intérêts ou de personnalité, mais je comprends également que de soumettre chacune des idées présentées à la décision d'un jury peut devenir rapidement ingérable et coûteux.</p> <p>Avoir un regard aussi de l'interne quand il y a un jury (combinaison interne et externe)</p>
<p>Il faudrait des rencontres en face à face entre les demandeurs et les décideurs durant le processus de sélection. Il manque la dimension humaine au processus actuel.</p>	<p>Des « pitch meetings ».</p> <p>Donner la possibilité de soumettre un pitch vidéo surtout pour les communautés autochtones qui ont parfois peur de soumettre la documentation écrite (Pas tous d'accord avec le pitch vidéo car certains moins à l'aise à la caméra et aussi l'importance de pouvoir rédiger par écrit, puisque c'est pour la scénarisation éventuelle d'un film)</p>
<p>Il est mentionné dans les principes directeurs que Téléfilm peut examiner un élément créatif soumis avec la demande, ce qui est préoccupant. Il est donc possible que l'admissibilité d'un projet soit refusée sans que le scénario et</p>	<p>Le processus décisionnel de Téléfilm devrait être plus clair et transparent. Mettre en place un processus incluant la lecture des scénarios, en faisant appel à une combinaison de lecteurs internes et externes. Faire lire sans</p>

Opinions	Recommandations
<p>les autres documents présentés n'aient été lus.</p> <p>On se demande également si les cadres et les lecteurs à Téléfilm ont une bonne compréhension du marché et des projets soumis, notamment en ce qui concerne les marchés de niche.</p> <p>Le volet automatique est plus prévisible que le sélectif qui n'est pas transparent.</p>	<p>divulguer l'auteur et – ou l'équipe.</p> <p>Avoir des lecteurs de l'extérieur de la région pour analyser les scénarios. Il faut toutefois garder en tête les particularités et la voix de chaque région et province lorsqu'on évalue ces projets d'un point de vue extérieur.</p>
<b>Volet automatique</b>	
<p>Un système basé sur l'arithmétique ne peut pas satisfaire à tous les objectifs – surtout quand ces objectifs répondent à différents besoins (p. ex. : diversité, accès équitable dans l'ensemble du pays, découverte de talents émergents vs récompense du succès, etc.).</p>	
<p>Cinq années ne représentent pas la réalité, on perd l'historique. Devrait être 10-15 ans car certains clients doivent déposer 3 fois et plus à la SODEC pour obtenir un financement.</p> <p>Un individu peut changer de compagnie, son CV devrait le suivre</p> <p>Si nous ne sommes éligibles que pour un seul projet, nous pouvons rapidement devenir éligibles entre deux projets.</p>	<p>Prendre en compte l'expérience des individus et considérer les CV des entreprises de production dans les critères pour automatique et sélectif</p> <p>L'expérience en télévision / succès devrait entrer dans le calcul du pointage</p> <p>Tenir compte du succès de l'équipe de création, et non pas seulement de celui de la compagnie.</p>
<p>Ceux qui font des copros minoritaires viennent fausser la donne. Ils n'investissent pas autant de temps que dans des projets 100 % canadiens.</p>	<p>Revoir le pointage des coproductions minoritaires</p>
<p>Trouver un meilleur équilibre entre succès commercial et culturel.</p>	<p>Prendre en considération les préventes télévision et international dans le calcul du pointage.</p> <p>Élargir la liste des festivals de films.</p>
<p>L'Indice de réussite ne classe pas les documentaires assez haut</p>	

Opinions	Recommandations
<p>Redéfinir le lancement en salle, particulièrement durant la crise de la COVID-19.</p>	<p>Phase de montage financier, éliminer l’obligation d’avoir un distributeur</p> <p>Les plateformes devraient déclencher l’admissibilité (ne pas limiter aux festivals/lancement en salles)</p> <p>Redéfinir la sortie en salles. Les exceptions devraient devenir la nouvelle règle.</p>
<p><b>Exigences et critères du Programme de développement</b></p>	
<p>Financement automatique est intéressant car on peut mieux prévoir les dépenses</p>	
<p>Une période de deux ans ne suffit pas pour livrer un scénario achevé – ce n’est pas réaliste étant donné que les scénaristes travaillent sur plusieurs projets en même temps. Difficile de prévoir la durée de scénarisation.</p> <p>Lorsque le producteur est également le scénariste, il est plus difficile de respecter les délais requis puisque le client doit faire le travail de producteur et le travail de scénariste</p>	<p>Les producteurs aimeraient avoir le temps de mieux choisir les projets qu’ils veulent déposer, jusqu’à 4 ans. L’urgence de déposer peut nuire à leur processus de sélection et même à leur boîte de production.</p> <p>Avoir plus de flexibilité sur l’utilisation des fonds, y compris pour d’autres activités que le développement, et ne pas être obligé de répartir la même somme par projet, en automatique comme en sélectif.</p> <p>Si on revient à un financement tout sélectif, avoir à l’avance une idée des dates et des montants qui seront alloués</p> <p>Avoir la possibilité d’obtenir des délais supplémentaires pour les livrables. Plus longue période pour travailler un scénario.</p> <p>Prévoir des critères adaptés à la réalité des producteurs qui sont également scénaristes.</p>
<p>Langue du scénario – à l’heure actuelle, le développement n’est permis que pour l’anglais, le français et les langues autochtones.</p>	<p>Devrait être représentatif des diverses communautés du Canada (et s’applique aussi au Programme de production).</p>

Opinions	Recommandations
<p>Enveloppe un peu rigide qui ne permet pas de pouvoir changer en cours d'exécution. On ne peut pas ajouter / changer les scénaristes à mi-parcours.</p>	<p>Avoir la flexibilité de choisir d'appliquer l'enveloppe de 30 k\$ sur un seul projet plutôt que 2 à 15 k\$ chacun.</p> <p>Impossibilité de travailler avec un scénariste non canadien sur une coproduction internationale. Doit avoir la flexibilité de le faire.</p>
<p>Pourquoi toujours devoir respecter l'année fiscale?</p>	
<p>La récupération des fonds de développement/les déduire du total consacré plus tard à la production est une excellente idée. La récupération est le modèle utilisé par Ontario Créatif et le Fonds Harold Greenberg, et c'est tout à fait logique (et c'est un incitatif pour soutenir le développement de projets réellement viables).</p>	<p>Ceci pourrait bien fonctionner pour Téléfilm si le projet finit par être tourné sans un investissement en production de Téléfilm (l'argent retourne dans les coffres de Téléfilm). Et ensuite, la déduction de la somme engagée pour la production serait idéale pour les projets dont Téléfilm décide de financer le tournage (moins pour le flux de trésorerie/remboursement, donc plus avantageux à la fois pour le producteur et Téléfilm).</p>
<p>Critères d'admissibilité (volets automatique et sélectif) : Le critère actuel selon lequel un producteur doit avoir au moins un film lancé commercialement est trop sévère. C'est une limite pour les producteurs qui travaillent à la télévision. Les compétences de ces professionnels sont pertinentes.</p> <p>En contrepoint : La tarte est très petite et les fonds sont déjà insuffisants, alors continuons de limiter l'admissibilité. Nous ne pouvons pas plaire à tout le monde.</p>	<p>Être plus transparent concernant les exceptions s'appliquant aux producteurs de télévision. Mieux encore, changeons la règle et faisons en sorte que l'expérience à la télévision d'une compagnie de production la rende admissible à recevoir du financement pour le développement d'un long métrage.</p>
<p>Si un producteur essuie un refus de la part de Téléfilm, il ne peut pas attendre un an, car son montage financier est quasiment tout en place, les rôles ont été distribués, etc. Il va aller de l'avant sans l'aide de Téléfilm.</p>	
	<p>Créer un incitatif à la coproduction internationale, qui est la voie de l'avenir pour le financement, même s'il est parfois difficile de savoir en amont si le film en sera une.</p>

Opinions	Recommandations
<p>Il y a un manque de soutien pour les projets qui sont à l'extérieur du « cercle » de Téléfilm; les clients se sentent souvent laissés à eux-mêmes. Lorsque les projets sont tournés à l'extérieur du Canada, ils ne sont pas considérés comme canadiens, même si le scénariste l'est.</p>	
<p>En raison de la situation exceptionnelle créée par la Covid-19, il est difficile de répondre à tous les critères lorsqu'on fait une demande de financement.</p>	<p>Dans la situation COVID les sociétés de production trouvent des solutions de financement hors de l'ordinaire qu'il faudra prendre en compte à l'avenir.</p> <p>Va-t-on revoir les exigences du programme et le pointage des projets l'an prochain?</p>
<p>Trouver le bon conseiller à la scénarisation est difficile.</p>	<p>Une liste nationale publique serait utile.</p>
Dates de dépôt	
<p>On a besoin de plus de temps entre la publication des principes directeurs mis à jour et les dates de dépôt et d'échéance; les changements perpétuels aux lignes directrices et dates de dépôt rendent difficiles la planification et la préparation des projets.</p> <p>Les dates de tombée, qui varient toujours, ne sont pas assez communiquées d'avance.</p> <p>Les délais pour déposer sont trop courts, surtout qu'au dernier dépôt il y avait beaucoup de documents à remplir. Conséquemment, les projets sont sous-développés.</p> <p>Les calendriers ne sont pas synchronisés avec l'industrie – festivals, et autres échéances pour le financement.</p> <p>Les délais sont serrés et forcent le choix des projets (sentiment de gaspiller les fonds publics)</p>	<p>Meilleures communications avec les clients concernant les dates.</p> <p>Plus longue période de dépôt. Serait très utile quand les lettres de coproduction arrivent fin octobre.</p> <p>L'idée d'avoir 2 cycles par année aiderait (printemps/automne) pour mieux prévoir la combinaison des autres financements.</p> <p>Prolonger de 6 mois le délai pour les enveloppes automatiques pour permettre plus de temps pour choisir des projets et un alignement avec la SODEC.</p>
<p>Les dates de dépôt coûtent cher aux producteurs; il suffit de penser aux options qui ne correspondent pas au calendrier de Téléfilm. Un producteur</p>	<p>Des dates de dépôt multiples conviendraient mieux pour les producteurs</p>

Opinions	Recommandations
peut devoir attendre un an pour conserver ses droits d’option – ou les payer deux fois. C’est coûteux en temps et en argent.	ayant des droits d’option pour des propriétés indépendantes.
<b>Soutien à la clientèle – Commentaires sur le projet, mentorat</b>	
Créer des panels pour analyser les scénarios, et obtenir le pointage et les commentaires des lecteurs de Téléfilm aiderait à mieux comprendre comment les projets sont choisis, et comment on peut améliorer le travail pour être admissible au financement	Créer une base de données de conseillers à la scénarisation pourrait aussi aider, car il n’y a actuellement aucune ressource utile
<p>Le mentorat est encore nécessaire : les besoins diffèrent selon les régions.</p> <p>Défi dans l’Ouest canadien de trouver des producteurs d’expérience en long métrage pour appuyer les scénaristes et réalisateurs expérimentés.</p> <p>Mentorat à mettre en place.</p> <p>Région de l’Atlantique : lassitude face au mentorat – les producteurs ne font pas d’argent, difficile d’offrir du mentorat.</p> <p>Mentorat o.k. mais jumelage serait bénéfique</p>	<p>Mentorat et soutien juridique pour le contrat de Téléfilm pour les cinéastes émergents.</p> <p>Question : le mentorat ne devrait-il pas être pris en considération dans le calcul du pointage d’une société de production?</p> <p>Il faut assurer une diversité des voix parmi les mentors.</p>
<b>Financement du développement, plafonds par projet et coûts admissibles</b>	
L’argent pour le développement est le plus difficile à trouver. Importance d’investir dans le développement car c’est investir dans la qualité d’un projet. Trouver le bon scénariste est le meilleur moyen de faire un pas en avant. Avec un engagement financier limité.	Accorder plus d’importance au développement plutôt qu’aux coûts de production plus évidents.
Le développement donne un résultat négatif – il n’y a pas assez d’argent pour couvrir les coûts de base et, généralement, les HPFA finissent par être utilisés pour payer un comptable indépendant et les coûts non admissibles, ou ils sont réinvestis. Les producteurs ne font pas d’argent à l’étape du	

Opinions	Recommandations
développement.	
<p>Le modèle du long métrage s’écroule; les sociétés de production indépendantes ne sont pas soutenues; il leur faut créer des partenariats pour pouvoir survivre. Les sociétés de production indépendantes sont en péril. Les sociétés opèrent à perte.</p> <p>Le producteur assume la charge complète du projet. Le développement est la pierre angulaire des boîtes de production. Si on l’affaiblit, cela a un impact sur la production. Les frais et les exigences augmentent mais le financement stagne. Le financement de Téléfilm ne bouge pas, mais le nombre de projets augmente.</p> <p>Les producteurs ne se payent pas. On laisse nos honoraires dans l’entreprise. C’est une question survie pour les entreprises de production. Comme entreprise, on a besoin d’appui. Le profit est un sujet tabou. On fonctionne de projet en projet.</p> <p>Donner les moyens aux projets de se payer et vivre du développement c’est primordial pour que les projets soient bons. Problème : le producteur doit couvrir 20 % des coûts de développement. Les producteurs se retrouvent ainsi avec les scénaristes les moins expérimentés.</p> <p>La viabilité des entreprises ne devrait pas être l’objectif du programme de développement (financement automatique). Continuer à allouer des aides, et les sociétés s’occuperont du reste.</p>	<p>Réflexion à faire sur les compagnies de production. Établir un portrait socioéconomique. Consultation sur l’écosystème en prenant en considération les productions étrangères qui reçoivent des crédits d’impôt et qui font augmenter les frais et les tarifs.</p> <p>La révision de l’indice et de l’allocation des fonds doit se faire avec une vue d’ensemble, pas à la pièce. Par exemple, il faudrait que le crédit d’impôt puisse rester dans les compagnies pour le développement, du moins en partie.</p> <p>Avoir dialogue ouvert avec les agences de revenu. On doit réinvestir nos cachets, mais attendre 10 ans pour les déclarer comme une perte.</p>
<p>Le plafond de 15 000 \$ n’est pas suffisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• surtout pour les petites compagnies de production, et compte tenu de la perte du fonds Harold Greenberg;</li> <li>• et le plafond de 15 000 \$ ne suffit pas à couvrir les coûts de base – le coût minimum de la WGC dépasse ce montant.</li> </ul> <p>On s’engage sur des sommes sans savoir si on pourra aller chercher le financement pour payer tout le monde. C’est 50 000 \$ au départ pour le</p>	<p>Quel est le budget de développement dans l’ensemble du développement d’un long métrage? Quel pourcentage la somme de 15 000 \$ couvrirait-elle? Nous aimerions que 10 % du budget du long métrage soit consacré au développement.</p> <p>Plus d’argent par projet. Au moins 30 000 \$ par projet aiderait pour payer les scénaristes, des conseillers à la scénarisation et avoir une part producteur.</p> <p>Approche portefeuille corporatif.</p>

Opinions	Recommandations
<p>scénariste selon les conventions SARTEC.</p> <p>Difficile de constituer un portefeuille de projets avec d'autres scénaristes lorsqu'on ne peut pas prédire le financement ou qu'il se limite à un projet aux deux ans</p>	<p>Un financement par paliers, par phase d'écriture qui suivrait les pourcentages fixés par la SARTEC pour un premier jet (75 %), un deuxième, un troisième?</p> <p>Donner au producteur la possibilité d'augmenter les frais de scénarisation au montant requis pour un scénariste/une phase/etc. à l'étape du développement, puis compenser cette augmentation par une réduction de l'investissement de Téléfilm à l'étape de la production.</p>
<p>Les honoraires des scénaristes pour les longs métrages sont minimales – c'est ce que révèle un sondage des membres de la WGC.</p> <p>Barrières à l'entrée pour les scénaristes en milieu de carrière : les honoraires ne sont pas assez élevés – non viable.</p> <p>Bien que le Programme de développement soit utile en général, il n'offre pas assez de soutien aux scénaristes. Il semble y avoir une lacune dans le processus, plus précisément de l'étape de l'écriture du scénario à celle de la production du projet.</p> <p>Dans les années passées, Téléfilm avait un programme spécifique pour les auteurs. Non seulement cela leur donnait un soutien financier à l'écriture mais cela leur donnait aussi un incitatif à continuer d'écrire même si le projet prenait des années à se réaliser et parfois pas du tout.</p>	<p>Payer le tarif WGC.</p>
<p>Les fonds ne sont pas suffisants pour continuer de travailler avec les talents développés par les producteurs. Les talents se tournent vers d'autres compagnies de production ou vers les États-Unis où ils peuvent gagner plus d'argent.</p>	
<p>Puisque les sources de financement pour le développement sont tellement peu nombreuses (les provinces ne sont pas toutes égales), les producteurs ne peuvent se payer un scénariste de la WGC.</p>	

Opinions	Recommandations
<p>Il serait utile que les coûts d’assemblage de la production ne soient pas compris dans l’aide au développement accordée au producteur.</p>	<p>Prévoir un fonds dédié à l’assemblage. Pour attacher au projet des acteurs et actrices qui attireront les auditoires et Téléfilm.</p>
<p>La liste des dépenses admissibles est trop restrictive. Les frais légaux sont très élevés. Pas assez d’argent pour la recherche.</p> <p>Les cinéastes émergents n’ont pas les moyens de financer les frais légaux. Y’a-t-il des ressources juridiques pour les assister?</p> <p>Faire attention avec la liste des dépenses admissibles. Cela dilue les montants disponibles pour le scénariste.</p> <p>Les équipes n’ont pas toujours l’expérience requise pour faire avancer un projet ou faire en sorte que le projet atteigne son plein potentiel (surtout dans le cas d’équipes émergentes ou d’équipes dont l’expérience se concentre dans certains domaines, laissant des lacunes dans d’autres domaines) et les coûts pour aller chercher cette expérience ne sont pas admissibles (p. ex. : sens aigu des affaires, mentorat pour les affaires commerciales, prévisions du marché, aspects juridiques, etc.).</p>	<p>Le conseiller à la scénarisation devrait pouvoir intervenir dès le début pas après. La dépense devrait être admissible.</p> <p>Projets d’animation : frais d’écriture du teaser, de design des personnages, développement graphique. Plus de flexibilité sur les éléments d’écriture compte tenu du genre.</p> <p>Les coûts d’assemblage (packaging) devraient comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve du concept</li> <li>• Le design des maquettes de présentation</li> <li>• Les coûts de marketing : les producteurs doivent les assumer à même leurs ressources</li> </ul> <p>Les frais juridiques devraient être admissibles plus tôt dans le développement du projet.</p> <p>Les coûts d’assemblage ne sont pas admissibles pour les projets dont le budget est inférieur à 2,5 M\$ – à reconsidérer.</p> <p>Ontario Créatif, Harold Greenberg, Creative BC, etc. ont des approches en matière de développement qui soutiennent mieux les producteurs.</p>
<p>Les frais liés à la recherche et à la prospection de lieux de tournage devraient faire partie des dépenses admissibles pour permettre d’avancer le projet avant d’attacher un réalisateur. Les frais juridiques devraient également être admissibles.</p>	